

Demande de subvention

Date d'arrivée du dossier :
(à compléter par le CD23)

Date limite des dépôts de dossiers : **30 juin de l'année en cours.**

Identification du demandeur : ayant les compétences en matière de voirie, transport et stationnement :

Commune ou EPCI :

Nombre d'habitants

Adresse

Téléphone.....Email.....

Identification géographique du projet :

Commune :

Canton :

UTT concernée :
(Voir la Carte des UTT et coordonnées, sur le site du CD23)

Le projet : (le montant des travaux sera supérieur à 1 000 €)

Descriptif du projet	
Intitulé du projet
Type de route	<input type="checkbox"/> Voirie communale <input type="checkbox"/> Chemin rural <input type="checkbox"/> Route départementale
Calendrier prévisionnel de réalisation des équipements	Date de démarrage de l'opération : Date prévisionnelle d'achèvement de l'opération :

Fait à

Le

Signature et cachet :

Pièces à fournir pour la constitution d'un dossier :

- La délibération du Conseil municipal approuvant le projet, validant le plan de financement et autorisant le Maire à demander la subvention au titre des amendes de police (*la Commune doit obligatoirement financer 20% des travaux sur ses fonds propres*) ;
- Le plan de financement du projet ;
- Une notice descriptive et détaillée des travaux projetés ;
- Dossier technique comportant un plan de situation des travaux, photographies, croquis, études préalables le cas échéant ;
- Un devis descriptif et estimatif détaillé des travaux hors taxes ;
- Une attestation de non commencement des travaux à la date de dépôt.

Autres demandes de subventions demandées / perçues par la commune ou l'EPCI
(aides publiques n'excédant pas 80% du montant de la dépense éligible) :

<i>Intitulé</i>	<i>Co-financeur</i>	<i>Taux de subvention</i>	<i>Montant de la subvention en €</i>

Consultation de l'UTT concernée en amont du projet :

<i>Nom de l'UTT</i>	<i>Date de la consultation</i>

Observations ou commentaires éventuels sur le projet

.....

.....

.....

.....